

MIAM ! Retour sur les derniers lauréats



*Le prix "Plaisir désaltérant"
remis à Elixia
©CPPR Sial*



*Lauréats de l'ancien concours Mmmh!
©CPPR Sial*



*Lauréats de l'ancien concours MIAM 2015
©ARIA Bourgogne*

Informations pratiques

Contacts

Isabelle DUNY, chargée de missions
COMITE DE PROMOTION DES PRODUITS REGIONAUX
MIAM! 2016
La City, 4 Rue Gabriel Plançon
25044 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.25.08.17 ou 06.27.08.61.51
Mail : iduny@cppr-fc.com

ou

Isabelle Adam, chargée de projets
ARIA Bourgogne pour EABFC
4 Bd Dr Jean Veillet - BP 46524
21065 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 70 27 27 / Fax : 03 80 70 27 28
Email : i.adam@ariabourgogne.fr

*Demandez-nous le dossier d'inscription et son règlement
pour participer à ce concours !*

MIAM! 2016 bénéficie du soutien financier de la grande Région

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



Innovations alimentaires Bourgogne Franche-Comté

**Le 1^{er} concours
des innovations alimentaires
de Bourgogne Franche-Comté !**

**Valorisez votre démarche
d'innovation, participez !**



Comité de **P**romotion
des **P**roduits **R**égionaux

MIAM! 2016 Edition Bourgogne Franche-Comté !

L'association Entreprises alimentaires de Bourgogne Franche-Comté (EABFC) et le Comité de Promotion des Produits régionaux (CPPR) vous proposent de participer au 1^{er} concours d'innovations alimentaires de la nouvelle grande Région !

MIAM! Qu'est ce que c'est ?

Un concours visant à valoriser les démarches et produits innovants du secteur alimentaire régional de Bourgogne Franche-Comté.

Ces dernières années, le CPPR organisait ce type de concours pour la Franche-Comté ; pour la Bourgogne, c'est l'ARIA Bourgogne qui coordonnait cette action. *Désormais les 2 concours ne font plus qu'un !*

Pour qui ?

Le concours MIAM est **ouvert à tous les acteurs du secteur alimentaire** : groupement / producteurs / industries agroalimentaires / organismes...

En quoi est-ce intéressant ?

Nous vous aidons à promouvoir votre innovation, profitez-en ! Inscrivez-vous et bénéficiez de nombreuses actions de communication régionales et nationales.

Comment participer ?

Présentez-nous jusqu'à 3 innovations déjà en vente depuis moins d'un an ou sur le point d'être commercialisées.

Prenez connaissance des termes du règlement du concours et renvoyez-nous votre [dossier d'inscription complet](#) avant le 18 juillet 2016.

Dates clés

Ouverture inscriptions	21 juin
Clôture inscriptions	18 juillet
Votes jury professionnels	Septembre
Remise des prix	Octobre

**Innovation =
levier de compétitivité !**

MIAM! 2016 Objectif valorisation !

La promotion et la médiatisation du concours et de ses lauréats sera assurée lors des manifestations auxquelles participent les organisateurs :

Au niveau national : au Sial Paris avec exposition des produits du concours pendant toute la durée du salon sur le stand collectif Bourgogne Franche-Comté et remise des prix, et lors d'une soirée presse à Paris en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme Bourgogne Franche-Comté

En Région : lors de 2 manifestations à destination du grand public à Dijon et Besançon

Le concours sera mis en avant sur tous les supports de communication de l'ARIA Bourgogne et du CPPR (réseaux sociaux, sites Internet, Lettre d'information trimestrielle, newsletter,...) avec relais d'information par les partenaires du concours.

[Des supports spécifiques seront créés.](#)

